



Portez-vous candidat.e aux élections communales! Vous vivez ici, vous pouvez décider ici.

En mars 2026, les vaudoises et les vaudois éliront leurs autorités communales pour les cinq prochaines années.

Les Autorités communales de Montagny vous invitent à participer à une Assemblée de commune

## Lundi 17 novembre 2025 à 20h00 à la Maison de Commune

pour vous informer et vous donner envie de vous engager localement.

Plus d'information : www.pour-ma-commune.ch

La vie de votre village, de votre cadre de vie, vous interpelle ? Alors n'hésitez pas à vous présenter à la municipalité ou au conseil communal et contribuez aux décisions de votre commune.

## **QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT-E?**

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

## **COMMENT S'INSCRIRE?**

Le dépôt des candidatures est ouvert du 5 au 12 janvier 2026 à midi.

Les formulaires sont disponibles dès l'automne 2025 auprès de votre administration communale.

## PAS BESOIN D'ÊTRE EXPERT-E!

Pas besoin de connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune!

Plus d'information : www.pour-ma-commune.ch